

Réunion du Conseil communautaire du lundi 30 juin 2025 à 20h, à la salle des fêtes de Zinswiller

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATIONS

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2025 ;
- 1.2. Droit de préemption urbain - décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire ;
- 1.3. Décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire.

2. DÉLIBÉRATIONS

- 2.1. Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- 2.2. Affaires financières : subvention pour la pratique d'activités culturelles par les établissements scolaires – Spectacles jeune public – Année scolaire 2024/2025 ;
- 2.3. Affaires financières : attribution d'une subvention à l'association La voix des forges ;
- 2.4. Affaires financières : attribution d'un marché portant sur la fourniture et la livraison de repas au sein des services d'accueil périscolaire et de la petite enfance ;
- 2.5. Affaires financières : constitution d'une provision pour litiges et contentieux ;
- 2.6. Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI LES CHARMES » ;
- 2.7. Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI ACM » - Délibération rectificative ;
- 2.8. Urbanisme : bilan de l'application du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- 2.9. Services à la personne : modification des tarifs des services d'accueil périscolaire ;
- 2.10. Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Gumbrechtshoffen-Oberbronn-Zinswiller – convention de mise à disposition de locaux par la commune de Gumbrechtshoffen ;
- 2.11. Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Griesbach – convention de mise à disposition de locaux par la commune de Gundershoffen ;
- 2.12. Affaires du personnel : conditions d'attribution des titres restaurant aux agents de la Communauté de communes ;
- 2.13. Affaires du personnel : convention type de transfert du compte épargne temps (CET) ;
- 2.14. Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;
- 2.15. Motion contre les licenciements massifs programmés par l'entreprise BDR Therméa de Mertzwiller ;
- 2.16. Affaires financières : demande de subvention au titre de la DETR ou de la DSIL.

3. INFORMATIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT